



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Covid-19 - manque de matériels de protection

Question écrite n° 28190

Texte de la question

Mme Sylvia Pinel interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur le manque de matériels de protection sanitaire pour l'ensemble des personnes devant se rendre sur leur lieu de travail, assurant les fonctions indispensables à la vie de la Nation. Il faut de toute urgence mettre à leur disposition des équipements en quantité et qualité requises. En effet, si le personnel soignant en première ligne face au virus doit recevoir en priorité ce matériel, les professionnels au contact de personnes dépendantes, ou en unité de soins (EHPAD, SSR, USLD), les biologistes médicaux ou encore les personnes travaillant dans les crèches ou dans les établissements médico-sociaux, notamment auprès de personnes handicapées, doivent tous être protégés. Mme la députée pense également aux pompiers, forces de l'ordre, ambulanciers, commerçants ainsi que toutes les entreprises qui travaillent pour permettre aux Français de vivre. Sur le terrain, ils ont besoin de masques, de blouses, sur-blouses, de sur-chaussures, de gants, de lunettes ou encore de charlottes. Aussi, elle souhaiterait savoir quelles mesures il entend mettre en place afin de fournir des équipements de protection à tous ces professionnels mobilisés. Elle l'interroge également sur les dispositions prises par le Gouvernement pour faciliter une production de ce matériel au niveau national, ainsi que pour sécuriser le transport de ces marchandises stratégiques depuis l'étranger.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvia Pinel](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (2^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28190

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2020](#), page 2605

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)